

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire et sous sa présidence.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2017.
- Communications.
- Compte rendu des décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - a) Décision 2017-07 : Convention avec un artiste dans le cadre « 1 mois/1 artiste »,
 - b) Décision 2017-08 : Signature de la convention d'honoraires d'avocats dans le cadre de la protection d'un agent communal.

- Délibérations :
 1. Présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du plan local d'urbanisme intercommunal,
 2. Plan de formation 2017,
 3. Budget principal - Vote des autorisations de programme (AP) / crédits de paiement (CP),
 4. Budget assainissement - compte de gestion 2016,
 5. Budget assainissement - compte administratif 2016,
 6. Budget assainissement – ouverture du budget liquidation,
 7. Budget principal - compte de gestion 2016,
 8. Budget principal - compte administratif 2016,
 9. Budget principal - affectation du résultat 2016,
 10. Budget principal - vote des taux des impôts locaux 2017,
 11. Budget principal - vote du budget primitif 2017,
 12. Acquisition de la parcelle des Aulnes.

- Questions diverses (sous réserve de dépôt).

État de présence des 29 Conseillers municipaux (P = présent(e) / A = absent(e) / E = excusé(e) pouvoir à)

Préfixe	Prénom NOM	P	A	E	Pouvoirs à	Commentaires
Mme	Cécile ZAMMIT-POPESCU	X				
M.	Ergin MEMISOGLU	X				
Mme	Véronique KERSTEN	X				
M.	Arnaud DUPUIS	X				
Mme	Stéphanie PRIGENT	X				
M.	Christophe DEMESSINE	X				
Mme	Martine PONCET			X	Véronique KERSTEN	
M.	Jean-Pierre COUFFIN	X				
Mme	Marie-Odile BILLET			X	Florence QUILLET	
M.	Jean-Claude BROSSARD	X				
Mme	Florence QUILLET	X				
M.	Axel ROMERA			X	Ergin MEMISOGLU	
Mme	Simone BARBIER	X				
M.	Jean-Marc NEAU	X				
Mme	Lysiane DA SILVA	X				
M.	Jordan FOSSE	X				
Mme	Dominique MESLET	X				
M.	Bruno DESESQUELLE	X				
Mme	Karima HAFID	X				
M.	Max ROBERT	X				
Mme	Catherine DESCOUT	X				
M.	Brahim MEKERRI	X				
Mme	Cirila JOND-NÉCAND	X				
M.	Jean-Claude KERHERVÉ	X				
M.	Patrice DUC	X				Arrivé à 20h43
Mme	Daniel LATTANZIO	X				
M.	Stéphane GAUTHIER	X				
M.	Yahia MAHDI	X				
M.	Emmanuel NORBERT-COUADE	X				

Conseillers municipaux : 29 (quorum = 15)

présents : 26

votants : 29

Madame ZAMMIT-POPESCU procède à l'appel des Conseillers municipaux, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Monsieur Jordan FOSSE est désigné secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 15 mars 2017 est adopté à 29 voix pour.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

- a) Décision 2017-07 : Convention avec un artiste dans le cadre « 1 mois/1 artiste »,
- b) Décision 2017-08 : Signature de la convention d'honoraires d'avocats dans le cadre de la protection d'un agent communal.

DELIBERATIONS

N° 12 538 : PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la tenue du débat sur la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'ouverture du débat au sein du Conseil municipal qui ont permis aux conseillers de discuter utilement sur les orientations du PADD envisagées (cf annexe)

N° 12 539 : PLAN DE FORMATION 2017

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
Le Comité technique ayant été consulté,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 29 voix pour :

- **DECIDE** d'adopter le plan de formation au titre de l'année 2017 tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **CHARGE** le Maire des formalités liées à cette décision ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

N° 12 540 : BUDGET PRINCIPAL - VOTE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CRÉDITS DE PAIEMENT (CP)

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des finances ayant été consultée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER, Yahia MAHDI, Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **DÉCIDE** d'ouvrir les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) tels qu'indiqués ci-dessous :

N°AP	Libellé	Montant AP	CP 2017	CP2018
2017-1	Réaménagement de l'Hôtel de Ville (accessibilité et guichet unique)	597 000 €	497 000 €	100 000 €

N°AP	Libellé	Montant AP	CP 2017	CP2018
2017-2	Programmation Ad'Ap: Gymnase des Annonciades/Ecole Pasteur	121 156 €	60 578 €	60 578 €

N° 12 541 : BUDGET ASSAINISSEMENT- COMPTE DE GESTION 2016

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 28 voix pour et 1 abstention (Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget assainissement (M49) ;
- **DECLARE** que le compte de gestion du budget assainissement dressé par le percepteur pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 12 542 : BUDGET ASSAINISSEMENT- COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire, ne prenant pas part au vote,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour, 6 contre (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER, Yahia MAHDI) et 1 abstention (Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **ARRETE** à la somme de six cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-dix-neuf euros et cinquante-neuf centimes (678 379, 59 €) le résultat global de clôture ;
- **ARRETE** un résultat excédentaire en section de fonctionnement de trois cent vingt-et-un mille deux cent trente euros et quatre-vingt-onze centimes (321 230, 91€) ;
- **ARRETE** à la somme de trois cent cinquante-sept mille cent quarante-huit euros et soixante-huit centimes (357 148, 68 €), le solde d'exécution de la section d'investissement ;
- **ARRETE** à la somme de trente-cinq mille six cent quatre-vingt-deux euros et quatre centimes (35 682, 04€), le montant des restes à réaliser d'investissement ;
- **ARRETE** à la somme de trois cent vingt-et-un mille quatre cent soixante-six euros et soixante-quatre centimes (321 466, 64€), l'excédent de la section d'investissement ;
- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2016, définitivement closes et les crédits annulés.

N° 12 543 : BUDGET ASSAINISSEMENT- OUVERTURE DU BUDGET LIQUIDATION

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 7 abstentions (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER, Yahia MAHDI, Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **APPROUVE** le budget liquidation – Assainissement 2017, tel que proposé.

N° 12 544 : BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION 2016

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 29 voix pour :

- **DECLARE** que le compte de gestion de la commune dressé par le percepteur pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 12 545 : BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire, ne prenant pas part au vote,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 21 voix pour, 6 contre (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER, Yahia MAHDI) et 1 abstention (Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **ARRETE** à la somme d'un million trois cent neuf mille neuf cent quarante-neuf euros et cinquante-huit centimes (1 309 949, 58 €), le résultat global de clôture ;
- **ARRETE** un résultat excédentaire en section de fonctionnement d'un million quatre cent onze mille huit cent un euros et quatre-vingt-cinq centimes (1 411 801, 85 €) ;
- **ARRETE** à la somme de cent un mille huit cent cinquante-deux euros et vingt-sept centimes (101 852, 27 €), le déficit d'exécution de la section d'investissement ;
- **ARRETE** à la somme de moins trois cent cinquante-six mille et six cent cinquante-trois et vingt-sept centimes (-356 653,27 €), le solde des restes à réaliser d'investissement ;
- **ARRETE** à la somme de quatre cent cinquante-huit mille cinq cent cinq euros et cinquante-quatre centimes (458 505,54 €), le besoin de financement ;
- **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et crédits annulés.

N° 12 546 : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER et Yahia MAHDI ne prenant pas part au vote,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour et 1 abstention (Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **DÉCIDE** l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2016 au compte 1068 en recettes d'investissement pour un montant de 458 505, 54 € ;
- **DÉCIDE** de la reprise du solde de l'excédent de fonctionnement 2016 au compte 002 en recettes de fonctionnement, soit 953 296, 31 € ;
- **DÉCIDE** la reprise du déficit d'investissement au compte 001 en dépenses, soit 101 852,27 € ;
- **DÉCIDE** de la reprise du solde des restes à réaliser en investissement, soit – 356 653, 27 € ;
- **DIT** que ces résultats seront repris dans le cadre du Budget Primitif 2017.

N° 12 547 : **BUDGET PRINCIPAL – VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2017**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour et 7 contre (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER, Yahia MAHDI, Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **ADOpte** les taux 2017 comme suit :

Taxes	Taux 2016	Taux proposé
Taxe d'habitation	18,16 %	18,16 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	24,03 %	24,03 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	75,23 %	75,23 %

N° 12 548 : **BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour et 7 contre (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER et Yahia MAHDI, Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **APPROUVE** le budget primitif - Commune 2017, tel que proposé.

N° 12 549 : **ACQUISITION DE LA PARCELLE DES AULNES**

Le Bureau municipal ayant émis un avis favorable,
La Commission des Finances ayant été consultée,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix pour, 6 contre (Cirila JOND-NECAND, Jean-Claude KERHERVE, Patrice DUC, Daniel LATTANZIO, Stéphane GAUTHIER, Yahia MAHDI) et 1 abstention (Emmanuel NORBERT-COUADE) :

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique de cette acquisition ainsi que tous les actes administratifs, juridiques, financiers afférents à cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h18.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
MEULAN-en-YVELINES, le 13 avril 2017

Le Maire
Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU